PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARLU aux caracteristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: TANGALY-AVIVET

FORME JURIDIQUE: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: FRIGUIAGBE-C/KINDIA

OBJET SOCIAL: AGRICULTURE ELEVAGE CHASSE PÊCHE ; ÉLEVAGE ; ÉLEVAGE;CONEIL ET FORMATION EN AVICULTURE ET ELEVAGE;PRESTATION VETERINAIRE,SOINS,SUIVI SANITAIRE,VACCINATION;APPUIS AU EXPLOITATIONS AGRICULTURE ET AVICOLES;VENTE D'INTRANT,ALIMENTS,PRODUITS,VETERINAIRES,EQUIPEMENTS.

DURÉE: (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un Décembre de chaque année.

GÉRANT: BA ABDOULAYE SADIO demeurant à Friguiagbe-c/kindia

TÉL : (+224) 628-30-36-60 **Email :** ABDOULYESSADJOBAH00@GMAIL.COM

N°FORMALITÉ:
La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : GN.TCC.2025.18661 DU 19 nov. 2025
Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2025.B.16502

DATE RCCM: 19 nov. 2025

Pour extrait et mention
M. BA ABDOULAYE SADIO, et par délégation Maitre Alsény FOFANA Greffier en chef